

[Texte]

Premièrement, que le gouvernement fédéral continue à subventionner les universités par l'entremise des provinces et que, dans l'attribution de ces octrois, il tienne compte du caractère particulier de certaines universités canadiennes telles que l'Université de Moncton.

Deuxièmement, que les fonds fédéraux remis aux provinces pour l'aide aux universités soient clairement identifiés comme devant être utilisés à cette fin.

Troisièmement, que le gouvernement fédéral établisse un système de contrôle pour s'assurer que les fonds destinés à l'enseignement supérieur soient attribués à cette fin.

Quatrièmement, que le gouvernement fédéral accorde aux petites universités, surtout à celles qui, comme l'Université de Moncton, ont des missions particulières, des octrois additionnels spécialement destinés à encourager la recherche pure et la recherche appliquée.

Cinquièmement, que le gouvernement fédéral établisse un plan spécial d'aide aux étudiants de régions économiquement défavorisées où le niveau de revenus est inférieur à la moyenne et où plusieurs étudiants doivent compter exclusivement sur l'aide gouvernementale pour entreprendre des études post-secondaires, entraînant ainsi pour ces étudiants un niveau d'endettement irraisonnable.

Sixièmement, que le gouvernement fédéral établisse un programme spécial d'aide aux jeunes universités qui en sont encore au stade de développement alors qu'elles doivent en même temps assurer une diversité de programmes essentiels.

Finalement, monsieur le président, que le gouvernement fédéral établisse un programme de subventions spéciales aux universités qui ont des vocations particulières de sauvegarde et de promotion de la culture ou de la langue d'un groupe minoritaire.

Voilà monsieur le président, nos recommandations.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Collette.

Monsieur Loïselle.

**M. Loïselle:** Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup, monsieur Collette, de votre présentation. Ma première question est celle-ci; quel est le budget per capita des universités francophones dans les Maritimes par rapport au budget per capita des universités anglophones dans les Maritimes? Avez-vous déjà fait des relevés?

**M. Collette:** J'ai déjà fait des relevés, monsieur le président, mais je n'ai pas les chiffres en mémoire. Evidemment, l'Université de Moncton ayant une vocation particulière, nous recevons proportionnellement peut-être un peu plus que la moyenne des universités des Maritimes. Par ailleurs, certaines universités anglophones reçoivent un peu plus que l'Université de Moncton. Il faut connaître un peu le contexte des Maritimes.

**M. Loïselle:** D'accord. Déjà, donc, il y a un effort de fait pour reconnaître tout le problème de l'accessibilité. Vous parliez tout à l'heure d'atteindre une clientèle possible; vous faisiez mention également d'étudiants venant du Québec. Est-ce que vous avez un système d'échange ou d'accessibilité plus facile avec les universités du Québec, par exemple pour un

[Traduction]

First of all, that the federal government continue to subsidize the universities through the provinces and that, in the allocation of these grants, it take account of the specific character of certain Canadian universities such as the University of Moncton.

Secondly, that federal funds delivered to the provinces as aid to the universities be clearly identified as being destined for that purpose.

Thirdly, that the federal government set up a monitoring system to ensure that the funds destined for higher learning be allocated to that purpose.

Fourthly, that the federal government give to the small universities, especially those which, like the University of Moncton, have specific missions, additional grants especially destined to encourage pure and applied research.

Fifthly, that the federal government set up a special aid plan for students from economically underprivileged regions where the income level is below the average and where many students must count exclusively on government aid for the pursuit of their post-secondary studies, thus resulting in unreasonable debts for these students.

Sixthly, that the federal government set up a special aid program for young universities which are still in the development stage but which must at the same time ensure a variety of basic programs.

Finally, Mr. Chairman, that the federal government set up a special subsidy program for universities which have the specific task of safeguarding and promoting the culture or the language of a minority group.

Those, Mr. Chairman, are our recommendations.

**The Chairman:** Thank you very much, Mr. Collette.

Mr. Loïselle.

**Mr. Loïselle:** Thank you, Mr. Chairman.

Thank you very much, Mr. Collette, for your presentation. My first question is this: what is the per capita budget of francophone universities in the Maritimes as compared to the per capita budget of anglophone universities in the Maritimes? Have you already done surveys on this?

**Mr. Collette:** I have already done surveys, Mr. Chairman, but I do not remember the figures. Clearly, since the University of Moncton has a specific vocation, we perhaps receive a slightly greater proportion than the average received by the universities in the Maritimes. Moreover, some anglophone universities receive a bit more than the University of Moncton. One must be aware of the context in the Maritimes.

**Mr. Loïselle:** Okay. So, an effort has already been made to recognize the over-all problem of accessibility. A moment ago, you spoke of reaching a possible clientele; you also mentioned students coming from Quebec. Do you have arrangements with universities in Quebec for a system of exchange or easier access, for example, for one of your students who could not